

## COMMUNE DE FREHEL

### Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal Séance du mardi 19 décembre 2023

**Date de convocation :** 15 décembre 2023

**Nombre de Conseillers en exercice :** 18

**Date d'affichage :** 15 décembre 2023

**Nombre de Conseillers présents :** 13

**Nombre de Conseillers votants :** 14

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 19 décembre à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la Présidence de Madame Michèle MOISAN, Maire.

**Etaient présents :** Mme MOISAN, MM CALLIOT, CHOLET, Mme CHATELLIER, MM FAUDIERE, SECRETAIN, DALLET, Mmes COQUELIN, MEHOUSAS, CUCULI, BRIARD, DURAND, NABUCET formant la majorité des membres en exercice.

**Etaient absents excusés :** Mme MARTIN pouvoir à Mme MEHOUSAS, M RENOUARDIERE.

**Etaient absents :** MM GREBERT, BELLANGER, LEMOINE

Mme MEHOUSAS est nommée secrétaire.

**RAPPORTEUR :** Mme CHATELLIER

#### **DELIBERATION N°2023-2-082 : Subvention La Ligue Contre le Cancer**

Mme Chatellier expose à l'Assemblée que par délibération n°2023-2-026 du 1<sup>er</sup> juin 2023 avait été attribuée les subventions 2023.

Il est proposé d'attribuer une subvention supplémentaire à l'association « La Ligue Contre le Cancer » d'un montant de 400 euros.

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité**

**Décide** d'attribuer une subvention de 400 € à l'association « La Ligue Contre le Cancer »,

**Dit** que cette dépense est prévue à l'article 65748 du budget communal

**Dit** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Le Maire,

Mme MOISAN

Le secrétaire de séance,

Mme MEHOUSAS

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire, publié et transmis à la Préfecture de Saint-Brieuc le 22/12/2023

Le Maire,

Michèle MOISAN

